



SAINT-LÉON

Bulletin d'informations municipales - N° 45 - Janvier 2015



Lé vent d'auta



www.saintleon31.fr

INFO PRATIQUES

MAIRIE

Hôtel de ville
1, place de la République
31560 SAINT-LÉON
☎ 05 61 81 92 03 – Fax : 05 61 81 77 41
www.saintleon31.fr
@: mairiedesaint-leon@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Lundi – Mardi – Mercredi – Jeudi – Vendredi : 8h – 12h / 14h – 17h

Permanences des élus

Le Maire : le mercredi de 9H à 12H et le samedi de 10H à 12H

Les Adjoints : le vendredi de 14H à 17H

Agence Postale Communale

Du Lundi au Vendredi de 8H à 12H

Ecole

Directrice : Mme DUCLOS
☎ 05 61 81 56 27

Cantine scolaire :

☎ 05 61 81 92 00

CLSH et ALAE de Saint-Léon

☎ 05 61 27 72 88

PETITE ENFANCE

Assistante maternelles

BELINGUIER Marie-Claude
EBERHARD Martine
MAINGUET Valérie
METOIS Christelle
MONSERAT Carine
PISANO Rose Marie
ROMA Martine
SAFFON Josiane
ZAMAI Priscilla



05 61 27 78 67
05 34 66 06 24
05 81 97 11 76
06 07 18 16 55
06 32 24 63 04
05 34 66 32 39
05 61 81 93 03
05 62 71 07 04
06 99 71 84 53

Relais Assistante Maternelle

Sophie AUBERT-IUGOVICH
☎ 06.69.69.55.26
@ : ram.coloursud@orange.fr
Tous les lundis matin des semaines impaires au foyer rural de 9H15 à 11H30

PMI

Puéricultrice

Mme Brunet
Villefranche de Lauragais
☎ 05 62 71 94 40

Permanences

PMI Nailloux
Maison des Solidarités
Rue Jean Jaurès
31450 Nailloux
☎ 05 61 81 30 72
Tous les lundis matin de 9h-11h30 Sans RDV

PMI Castanet Tolosan
68 Av Lauragais
31320 CASTANET
☎ 05 62 71 91 80
Mardi matin 9h-11h30

COLAURSUD

Site du Moulin
Chemin du Gril 31560 NAILLOUX

- **Service administratif et Développement économique et touristique**
☎ 05 34 66 61 97
- **Service solidarité, Aide à domicile, Enfance et Jeunesse**
(au dessus du bureau de Poste)
☎ 05 62 71 96 95
- **Maison des Services et des Entreprises**
Rue de la république
31560 Nailloux
☎ 05 34 66 91 64
Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi : 13h30 – 17h
Vendredi : 9h – 13h
Tous les derniers samedis du mois de 9h30 à 12h30

Environnement

Jours de collecte :

Ordures Ménagères (container vert) : Lundi et Vendredi
Tri sélectif (container jaune) : Mardi

Retrait des encombrants :

Appeler Guy ROBIN ☎ 06 82 56 10 72

La déchetterie (entre Nailloux et Calmont sur la D11) :

☎ 05 62 18 31 22

Horaires d'ouverture

Mardi – Mercredi – Vendredi – Samedi
9h – 12h30 et 14h – 18h



Numéros utiles

POLICE 17
POMPIERS 18
SAMU 15
Centre Anti Poisons de Toulouse 05 61 77 74 47
Pharmacie de garde 3237

Médecins Généralistes

EL SANKARI Salim / CHAUSSEE Nathalie
☎ 05 61 81 12 55

Kinésithérapeutes

CESSÉS Jérôme / COLOMBA Sandrine
☎ 05 62 18 34 33 / 06 18 07 72 64



Bulletin Municipal n°45

Madame, Monsieur, chers amis Saint-Léonnais,

Je vais hélas commencer ces vœux en ayant une pensée toute particulière sur la tragédie de ce mercredi 7 janvier 2015 à Paris au siège du journal satirique Charlie Hebdo pour se terminer ensuite dans un supermarché Cacher, Porte de Vincennes.

C'est une idée de la France et de Liberté d'expression qui est remise en cause par des fanatiques religieux. En s'en prenant à la liberté de la presse, c'est notre liberté qui est en danger. Le combat pour la liberté est celui de tous.

Jeudi 15 janvier à midi, nous avons observé une minute de silence devant l'école pour affirmer nos valeurs républicaines face à l'obscurantisme. Au moment où nous nous rassemblons dans ce foyer rural se déroule à Paris une manifestation qui réunit tous les démocrates autour du Président de la République accompagné par de nombreux chefs d'état et de gouvernement venus affirmer leur soutien à la France.

Avant d'observer une minute de silence à la mémoire des 17 tués Journalistes, Forces de l'ordre, civils, tous innocents, je voudrais vous rappeler cette phrase de Pierre Desproges « On peut rire de tout mais pas avec tout le monde. »

Après ce moment de grande émotion je vais essayer de reprendre les quelques mots que j'avais préparé pour ce moment convivial.

Nous sommes déjà en 2015, il est loin l'An 2000 comme le temps passe vite.

Et pourtant durant cette période, des événements majeurs ont bouleversé le monde : les attentats du 11 septembre à New-York, les révolutions dans le monde arabe, l'affaire Merah à Toulouse, les prises d'otage, la guerre civile en Syrie événements qui ont favorisé la montée de l'intégrisme. Il nous faut rester vigilants et lutter chacun à notre modeste niveau afin de combattre les extrêmes qui menacent notre république. Le vivre ensemble n'est pas un vain mot.

Il faut revenir chez nous à Saint-Léon, pour vous informer de la vie de la cité.

En mars 2014 vous avez été nombreux à venir voter pour les élections municipales. Je vous remercie de m'avoir encore une fois renouvelé votre confiance, entouré d'une équipe rajeunie, qui s'est tout de suite impliquée dans la vie de notre commune.

En décembre 2014, nous avons relancé le PLU, élément déterminant pour l'avenir du village. La commission urbanisme a déjà travaillé à l'élaboration de ce document structurant qui sera développé au fur et à mesure de son avancée tout au long de l'année.

D'autre part cette même commission a projeté la rénovation de quelques bâtiments communaux et tout particulièrement :

- la réfection de la salle du Foyer rural
- travaux d'insonorisation au Foyer rural de Caussidières, ainsi que peintures et électricité,
- rénovation de l'ancienne classe de Caussidières,
- reconstruction du local pétanque,
- allées des cimetières.

Ces dossiers feront l'objet d'études pour chacun d'entre eux et les travaux seront réalisés en fonction de nos moyens financiers et nous ne manquerons pas, bien entendu, de solliciter quelques subventions qui s'amenuisent malheureusement.

Je tiens à remercier les élus ainsi que les enfants de l'école publique et les enseignants qui se sont investis pour la commémoration du centenaire de la guerre 1914-1918 avec une exposition en mairie tout particulièrement remarquable où se sont empressés de nombreux visiteurs tout au long de la journée.

Merci également au personnel communal pour son engagement au service des administrés, merci aux associations qui apportent leur dynamisme dans l'animation de Saint-Léon tout au long de l'année sans oublier nos commerçants qui font le maximum pour apporter le meilleur service de proximité à la population.

Chers amis Saint-Léonnais, au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une bonne année ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

Le Maire, Jean-Claude LANDET



SOMMAIRE

Page 1 : Edito, discours des vœux

Page 2 : Vie de la commune

Page 4 : Vie Economique

Page 6 : Etat civil – Info pratique

Page 7 : L'Intercommunalité

Page 8 : Le petit journal des associations

Page 15 : Comptes rendus du Conseil Municipal

Page 20 : Calendrier associatif

Directeur de la Publication : Jean-Claude LANDET – Maire

Rédaction, maquette, photos : Commission communication

➤ COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Les cérémonies du souvenir ont pris un relief particulier cette année avec la commémoration du 11 novembre au hameau de Caussidières et au bourg de Saint-Léon.

Elles ont été suivies par une foule dense de villageois auxquels s'étaient joints deux représentants de la Gendarmerie de Nailloux que nous remercions.

Les enfants de l'école accompagnés par Cathy Duclos leur directrice se sont exprimés aux travers de textes et poèmes profondément touchants. L'Ecole de musique quant à elle a ponctué de bout en bout avec le talent qu'on leur connaît. La Mairie avait organisé une exposition souvenir où un public nombreux et enthousiaste s'est pressé toute la journée.

Nous remercions vivement les familles qui se sont associées à cet événement en prêtant généreusement leurs documents et objets, mémoire de cette période ; merci aussi aux enfants qui y ont participé et qui ont reçu chacun la médaille de la citoyenneté.

A la fin de cette manifestation, les participants ont été invités à partager un moment de convivialité au Foyer rural de Saint-Léon.



➤ **Nouveau site internet :** www.saintleon31.fr

Allez-y dès maintenant ! Vous y trouverez toutes les informations concernant la vie de la commune, son actualité... Le bandeau du site met en avant une vue sur le bourg de Saint-Léon avec en-dessous une vague, représentant le paysage vallonné du Lauragais avec de part et d'autre des brins de blé relatant les cultures de l'agriculture locale.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques !

➤ **Ecole**

• La rentrée de septembre

La rentrée de septembre s'est bien effectuée avec l'ouverture d'une classe de maternelle. Ce qui porte l'école à 7 classes (170 enfants).

• Noël

Cette année encore, le Père-Noël est bien passé dans les classes. Il a pu distribuer un livre à chaque enfant puisqu'ils ont été tous très sages. La journée s'est déroulée avec le traditionnel repas de Noël et s'est terminée avec la chorale de Noël suivi du marché de Noël où les familles étaient conviées.

• Inscriptions

Les inscriptions pour les **enfants nés en 2012** sont ouvertes. Vous pouvez d'ors et déjà faire la demande auprès de la Mairie et prendre par la suite rendez-vous auprès de Mme DUCLOS, directrice de l'école, afin de procéder aux inscriptions.

➤ **Repas du CCAS**

Le repas du CCAS a eu lieu le dimanche 21 décembre 2014. Cette année encore, de nombreuses personnes se sont retrouvées afin de partager ce moment festif.



➤ **Travaux et acquisitions diverse**

Travaux	Acquisition
- Nettoyage de la toiture de l'église de Saint-Léon - Peintures des Monuments aux morts de Saint-Léon et Caussidières ainsi que de la Vierge - Réalisation de la 1^{ère} tranche des « Coins Propres »	- Une sono qui est mise à la disposition des Associations - 3 drapeaux commémoratifs



La Vierge



*Monument aux morts
de Saint-Léon*



*Monument aux morts
de Caussidières*



Coin propre

➤ LE MARCHE DE PLEIN VENT

Le marché de plein vent se tient tous les lundis sur la place du village de 14 h à 19h. On peut y trouver un primeur, un charcutier, un producteur de produits laitiers, un traiteur en cuisine asiatique, une couturière ...



➤ **L'ÉPICERIE**



L'Épicerie de Saint Léon

Tél : 05.61.81.73.44

mail : contact@epicerie-stleon.fr

www.epicerie-stleon.fr

Horaires :

Du Mardi au Vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30

Le Samedi
de 9h00 à 12h30 et de 16h30 à 19h30

Le Dimanche
de 9h00 à 12h30



*Consommer au plus près,
c'est voir plus loin*

Nous vous proposons des **produits fermiers** et locaux en libre service ou sur commande tel que :

- Viande de bœuf et de veau, volailles, lapin, saucisse et boudin de porc
- Paniers de légumes en agriculture raisonnée ou BIO
- Fromages, yaourts, œufs

Vous pourrez également trouver des produits de l'**épicerie du quotidien** :

- Fromages à la coupe et produits laitiers en libre service
- Charcuterie, traiteur
- Pâtes, riz, farine, sucre, café, thé, gâteaux, conserves diverses,
- Boissons avec ou sans alcool

Venez nous rendre visite à l'épicerie
ou sur notre site www.epicerie-stleon.fr

*Votre commerce de proximité,
des services adaptés*

Le retrait d'espèces

Point Vert est un service réservé
aux **clients Crédit Agricole**.
C'est simple, gratuit et sécurisé.

Le Gaz

Butane ou **Propane**, en bouteille de
6 à 35 Kg pour s'adapter à vos
besoins.

**La préparation de commande
avec retrait à l'épicerie ou livraison à domicile**

Passez votre commande par téléphone au **05.61.81.73.44**
ou sur internet : www.epicerie-stleon.fr

Renseignez-vous

ETAT CIVIL

➤ Naissances

03/01/2014	TICHANE Baptiste	16/06/2014	ROBLES Lou
04/02/2014	DAURAT Baptiste	01/07/2014	PHILIPPS PERRET Martin, Arthur
12/02/2014	CARRION Lucas	09/07/2014	GRESSIER Mélissandre, Marie, Françoise
22/02/2014	CROUZILLAT Jonathan, Frédéric	24/07/2014	SANCHEZ Hugo, Guy
03/03/2014	MENEAU Estéban, Emiliano	07/08/2014	BENOIT Victor, Bruce, Jacques
14/03/2014	HEROUARD LENEVEUX Alissa, Francine	18/08/2014	LEMBERT Marius, Jean, Gilles
18/03/2014	CHAMBERT Roméo, Lubin, Nicolas	25/09/2014	AYARI Gabin, Joakim
26/03/2014	GELES Louis, Jean-Michel	04/10/2014	LEBROGNE Stella, Eloïse
26/05/2014	GOSSART Rose, Charlotte	10/10/2014	CHAUDRON Noémie, Camille, Maud
11/06/2014	BELLVERT Alice, Patricia, Yolande	23/10/2014	HODIN Loane, Alessandra
11/06/2014	CAPELLE Pierre, Vincent	05/12/2014	BELDAME Marceau

➤ Mariages

27/12/2014	GARRIGUENC Alison & OUCHEIKH Youcef
------------	-------------------------------------

➤ Décès

29/04/2014 (Nailloux)	CROUZILLAT Achille, Francis
02/11/2014 (Lagardelle sur Lèze)	JOVIC née VELA Jacqueline
07/12/2014	VALLADOLID Yannick

INFO PRATIQUE

➤ Détecteur de fumée

D'ici le 8 mars prochain, au moins un détecteur de fumée devra équiper votre logement.

→ **Objectifs ?** L'installation d'un détecteur de fumée doit permettre de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie et d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie.

→ **Caractéristiques ?** Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604. A noter : il existe des détecteurs spécialement adaptés aux personnes malentendantes fonctionnant grâce à un signal lumineux ou vibrant.

→ **Obligations d'installation ?** Le détecteur doit être fourni et installé par le propriétaire du logement, que celui-ci occupe son logement ou le mette en location, d'ici le 8 mars 2015.

Avant cette date et si le logement est occupé par un locataire, une alternative est offerte au bailleur qui peut soit fournir le détecteur à son locataire, soit lui rembourser l'achat. Dans ces 2 cas, il appartiendra au locataire de procéder à la pose du détecteur.

→ **Où l'acheter ?** Dans les grandes surfaces, les magasins de bricolage et sur Internet. **Attention au démarchage à domicile : Sachez qu'aucun installateur n'est mandaté ou agréé par l'Etat.**

→ **Comment ça marche ?** Le détecteur de fumée fonctionne soit avec des piles alcalines 9 V, soit avec des piles au lithium. Dans le 1^{er} cas, l'autonomie de la pile est de 1 an, dans le second de 5 à 10 ans. A noter : il est conseillé de vérifier régulièrement le bon fonctionnement de l'appareil en appuyant sur le bouton test ou en vérifiant le voyant lumineux.

→ **Où l'installer ?** Fixez-le au plafond dans un couloir qui relie le salon aux chambres, à distance des sources de vapeur ou de fumée comme la salle de bains ou la cuisine pour éviter qu'il ne se déclenche de manière intempestive. Si vous habitez une maison à étage, il est fortement recommandé d'en poser plusieurs, un à chaque palier menant aux chambres par exemple.

→ **Comment le mettre en place ?** Il suffit de le fixer avec une vis, si vous n'êtes pas bricoleur, il existe des modèles avec adhésif.

→ **Faut-il prévenir son assureur ?** Vous pouvez notifier l'installation d'un détecteur de fumée à l'assureur avec lequel vous avez souscrit un contrat garantissant les dommages d'incendie. ***Aucune sanction n'est actuellement prévue par la réglementation en cas de non installation du dispositif. Les compagnies d'assurances ne pourront d'ailleurs pas se prévaloir du défaut d'installation du détecteur pour s'exonérer de leur obligation d'indemniser les dommages causés par un incendie dans votre logement.***

Service valorisation des déchets

Les collectes des déchets proches de chez vous :

La communauté de communes Co.Laur.Sud se charge du service d'enlèvement des déchets sur votre commune.



Collecte des ordures ménagères	Collecte du tri sélectif
× Lundi × Vendredi	× Mardi

Pensez à apporter vos déchets les veilles de collecte au coin propre le plus proche de chez vous !

La déchetterie de la Communauté de communes gratuite pour tous !

La déchetterie de Co.Laur.Sud est ouverte le mardi, le mercredi, le vendredi et le samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h à 18h00.

RD11 31560 Montgeard. Départementale partant de Nailloux direction Calmont

Vous pouvez y amener vos encombrants, mais attention, tous les déchets ne sont pas acceptés...



Autorisés	Non autorisés
- DIB (Déchets Industriels Banaux) - Déchets verts - Gravats - Cartons - Ferrailles - DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) - DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux pour les personnes en auto médicalisation) - DMS (Déchets Ménagers Spéciaux : acides, bases, aérosols, phytosanitaires, produits d'entretien) - Pâteux - Vêtements - Verre - Cartouches d'encre - Capsules Nespresso - Huiles de vidange usagées - Tri sélectif	- Ordures ménagères - Déchets fermentescibles (sauf déchets verts) - Déchets incandescents (ex : cendres chaudes) - Bouteilles de gaz - Extincteurs - Plastiques agricoles - Produits phytosanitaires agricoles

ACTU Tri

Ce mois-ci, Delphine Cigliana a intégré le service valorisation des déchets de Co.Laur.Sud au poste d'Ambassadrice du tri. Sont prévus au programme pour les mois à venir, des réunions publiques, des interventions lors des manifestations locales, des animations jeunesse et du porte à porte chez les Saint-Léonnais. Vous pouvez joindre Delphine directement en téléphonant à la déchetterie lors des heures d'ouverture.



Ramassage des encombrants : vous souhaitez faire enlever vos encombrants, Co.Laur.Sud vous invite à contacter Monsieur Guy ROBIN : 06 82 56 10 72

➤ **COMITE des FETES de CAUSSIDIÈRES**

Le Comité des Fêtes de Caussidières vous présente ses meilleurs vœux pour 2015 et vous invite à participer aux diverses manifestations qui vont se dérouler durant l'année.

Tous les mardis à partir de 21 heures ont lieu les concours de belote au foyer rural de Caussidières.

☞ dimanche 25 mars : LOTO au Foyer rural de Saint-Léon à partir de 14h30.

Nous sommes dans le regret de vous annoncer que la salcissade prévue le 30 mai est annulée suite aux mécontentements de certains riverains liés aux nuisances sonores. Merci de votre compréhension.

☞ samedi 22, dimanche 23 & lundi 24 août : FETE LOCALE. Le programme vous sera annoncé ultérieurement.

Nous vous réservons le meilleur accueil pour toutes ces manifestations.

Le Bureau.

➤ **COMITE des FETES de SAINT-LEON**

Le comité des Fêtes de Saint-Léon vous présente des meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Vous trouverez ci-après les dates de manifestations à venir :

☞ Fête locale : 24-25-26 et 27 juillet. Pour ces journées, un programme détaillé vous parviendra cet été.

➤ **LES JOYEUSES PETROLETTES SAINT LEONNAISES**

Pour leur dernière sortie avant les vacances d'été, les Joyeuses Pétroleuses ont pris la direction de la Lozère, avec Mérieux comme port d'attache. Une vingtaine d'engins et leurs joyeux pilotes et passagers (soit 38 personnes au total), sans compter l'incontournable fourgon d'assistance, avec Guitou et Abel aux commandes, ont pris part à ce circuit de deux belles journées bien remplies, avec 600 km d'asphalte, certes, mais aussi des pique-niques, des visites, de la piscine, du soleil, de la pluie... Passage au large de Rodez, pique-nique à La Canourgue, visite de Sainte-Enimie et des gorges de la Jonte, petit coucou aux cousins aveyronnais de Saint-Léons et à leur Micropolis, coup d'œil admiratif au viaduc de Millau, petit détour gastronomique par Roquefort ...

Voilà de quoi engranger suffisamment de souvenirs pour « tenir » jusqu'à la rentrée, et au premier rendez-vous post-vacances pour la sortie de septembre. Quant à la traditionnelle participation au Téléthon, avec des mobylettes de 125 cm³, elle était programmée pour le premier samedi de décembre.

L'assemblée générale a eu lieu le 24 janvier dernier. Le bureau voit les changements suivants : Marc Odol est nommé Secrétaire et Christian Bortolotto Vice-Président. Cette soirée s'est terminée autour de la galette des rois offerte par notre boulanger-adhérent, Patrick Calheiros.

La prochaine sortie aura lieu le 8 mars. Le 26 avril la sortie sera également ouverte aux vieilles motos de 1930 à 1990. Quelques sorties mobylettes sont prévues au cours de l'année, pour plus de renseignements, contactez Jacques au 06 81 17 42 68



➤ **A FOND L'ECOLE**

En cette nouvelle année, l'association "A Fond l'Ecole" vous présente ses meilleurs vœux ! nous tenions également à vous informer que nous avons créé une « liste de diffusion » destinée à tous les parents de l'école qui en auront fait la demande.

Qu'est-ce que c'est ?

Les parents qui se seront inscrits auprès de nous, recevront directement sur leur messagerie, les informations relatives à la vie de l'école.

Association des Saint Léon de France 31

LES 1, 2 ET 3 MAI 2015 RASSEMBLEMENT DES SAINT LEON DE FRANCE EN DORDOGNE

SAINT LEON SUR L'ISLE (24) ACCUEILLERA LES LEONIDES (03-31-33-47)

1^{ER} MAI ACCUEIL ET VISITE DE SAINT LEON SUR L'ISLE

REPAS DU SOIR CHEZ LES ACCUEILLANTS



2 MAI

- MATIN VISITES DE LA BISCOTTERIE ET CHEZ UN PRODUCTEUR DE FOIE GRAS
- MIDI REPAS AU CHATEAU DE NEUVIC
- APRES MIDI VISITE PISCICULTURE ESTURGEON ET VISITE DU MOULIN DE LA VEYSSIERE (MOULIN A NOIX)



- REPAS DE GALA

3 MAI CASSE CROUTE PERIGOURDIN AVANT LE DEPART

Encore un bon moment à partager avec les St Léon de France

Pour en savoir plus ou vous inscrire, contacter Gisèle au 05.61.81.19.67.



A venir

Organisé par les Saint Léon 31, le vide grenier à St Léon le 28 juin, venez participer en exposant ou en dilettante.

VIDE GRENIER



A SAINT LÉON
LE DIMANCHE 28 JUIN
PETITE RESTAURATION ET BUVETTE

Contact Mme Sanz au 05.61.36.52.20

Vous propose des Rencontres hebdomadaires

Le mercredi de 9h15 à 10h15 gym douce
au Dojo à Saint-Léon derrière le foyer rural



*Les cours de gymnastique sont animés par Brigitte pour favoriser l'amélioration de votre santé et de votre condition physique avec des activités respiratoires, du renforcement musculaire et cardio, de la souplesse, de la coordination et de l'équilibre.
Dans la bonne humeur.*

*Après un vif succès, nous continuons les ateliers cuisine,
prochain atelier « les macarons »
le 28 février 2015 au RDC du foyer rural*



Contacts : Sophie 06-12-39-27-55
Valérie 05.61.54.01.85
Brigitte gym.sante@free.fr

**Détente
&
Bien-être**
Saint-Léon



le mercredi de 20h à 21h15 gym de
renforcement au foyer rural



NOUS NOUS RETROUVONS
AUSSI POUR MARCHER,
ALLER AU CINEMA ET
AUTOUR DES AUBERGES
ESPAGNOLES



Lezard martiaux St Léon



Cette année marque l'arrivée d'un nouvel instructeur : Maître DELLA NEGRA Michel 7^{ème} Dan, ex entraîneur national, diplômé d'état 2^{ème} degré et instructeur Hapkido (self défense)

En conséquence de son arrivée, de nouveaux cours sont mis en place pour les tous petits (dès 4 ans) ainsi qu'un cours de Body Line'Koréen pour tous (abdos, fessiers, assouplissement et relaxation)

*Taekwondo :

Lundi: 7/11 ans : 19h00 -20h. Ado/Adultes : 20h -21h 30.

Mercredi : 4/6 ans: 17h - 18h 7/11 ans: 18h – 19h Ado/Adultes : 19h – 20h15

Samedi : 7/ 16 ans : 9h30- 10h30

*Sonmudo : Mardi et Jeudi: 20h- 21h Cours ouvert à tous / + 30mn pour les 2^{ème} année et plus.

Nouveau cours BODY LINE' KOREAN/ Samedi : 10h30 – 11h30

Réduction 2015 : de janvier à juin : 80€ l'adhésion (licence comprise)

Le mois de novembre s'est terminé dans une ambiance festive au club Léopard Martiaux à St Léon. A l'occasion de la remise aux adhérents d'une tenue offerte par le club tout le monde s'est retrouvé à la salle des fêtes.

Parents, enfants et participants de tous âges ainsi que M.le Maire ont pu assister à une démonstration préparée par le groupe de Taekwondo des 7-16 ans sous la direction de l'entraîneur Michel Della Negra . En suivant, des vestes à l'emblème du club ont été remises aux participants de Taekwondo, invités de leur côté à faire connaître le club en parrainant un copain, une copine de façon très officielle au moyen d'un bon de parrainage qui leur a été donné.

Puis les adhérents du Sonmudo ont reçu de leur côté un Hanbock : sorte de gilet à porter lors des entraînements. C'est notre instructrice Corinne Béranger qui les a spécialement rapportés de Corée lors de son séjour au mois d'octobre, séjour auquel ont participé d'autres membres du club.

Cette année encore Léopard Martiaux s'est enrichi de nouveaux participants dans les deux disciplines. C'était l'occasion de faire connaissance et de partager un bon moment autour d'un apéritif pour clôturer cette matinée.

D'autres événements viendront ponctuer l'année à venir : Stages, compétitions, passages de grades et démonstrations diverses afin de satisfaire les envies et les ambitions sportives de chacun.



Présidente : Dominique: 06.70.70.66.98- Trésorière : Evelyne : 06.09.66.17.87- Secrétaire : Béatrice : 06.88.64.21.42

gmail : lezardmartiauxstl31@gmail.com

Passion Trail Lauragais



Qu'est-ce que le trail ?

Il s'agit d'une épreuve de course à pied qui se déroule en nature: forêt, coteaux, montagne, plaine, champs, etc... Plus généralement, le trail consiste à emprunter des terrains accidentés pour apprécier la nature et les paysages. La discipline laisse peu de place au bitume!

Venez nous rejoindre !

N'hésitez pas à nous rejoindre pour découvrir ensemble les coteaux du Lauragais.

Tous les dimanches une sortie conviviale est organisée dans le Lauragais (Saint-Léon, Montgiscard, Nailloux, Mauvaisin, Daujas, Auragne, Venerque) voire même dans les massifs Ariégeois lorsque le temps le permet...

Pour ceux qui le souhaitent, tout au long de la saison il est possible de participer aux courses locales que ce soit pour découvrir de nouveaux parcours ou pour s'essayer à la compétition ...

Rendez-vous,

Tous les dimanches

08h30, au parking de l'école (Saint Léon)

Informations & Renseignements

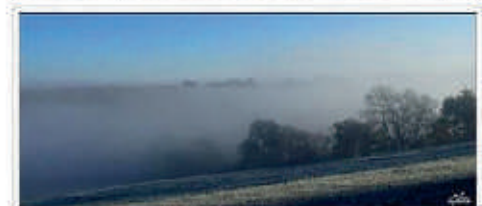
David, 06 87 02 97 43

PassionTrailLauragais@gmail.com

<http://facebook.com/PassionTrailLauragais>

**Ambiance conviviale
et amicale !**

**Ouvert à tous et
à tous les niveaux**



Rencontres artistiques Parents / Bébés *le Bus des Mille et Une Couleurs*

*Arts Plastiques (installations visuelles, tactiles, sonores ... à explorer / Couleurs de peinture)
et Marionnettes ou Sons et Rythmes ou Voix et Chant ou Gestes dansés.*

Calendrier		
LES RV de St Léon, certains vendredis de 10h à 12h et de 15h à 17h		
	30 janvier 2015 27 février 13 mars 27 mars 10 avril 22 mai 5 juin 2015	installation: plastique/voix&chant installation plastique/rythmes&sons couleurs de peinture/marionnettes couleurs de peinture/voix&chant installation plastique/marionnettes installation plastique/gestes dansés installation: plastique/voix&chant
Renseignements par mail (ou téléphone). (3 réservations possibles sur la période de janvier à juin 2015)		Thème du 1er semestre 2015: « Calendrier »

*S'approcher, s'asseoir, regarder de loin ou de près, écouter, toucher, voir, sentir, transformer, déplacer,
inventer, créer, s'amuser, s'endormir, gazouiller, oublier, s'étonner, jouer, s'ennuyer, se détendre, rêver...*

« Du temps à partager »

Renseignements & inscriptions

Tel 05 61 27 26 47 lundi au vendredi 11h-18h e-mail: 1001couleurs@wanadoo.fr

<http://asso.1001couleurs.free.fr>

Rencontres adultes/jeunes enfants (de la grossesse jusqu'à 2ans)

*Les artistes de l'association créent un univers
que parents et bébés peuvent s'approprier, chacun à sa façon,
en approchant, en regardant de loin, en écoutant, en touchant,
en sentant, en s'amusant, en transformant,
en donnant le sein ou le biberon, en s'endormant, en jouant,
en gazouillant, en créant, en déplaçant, en oubliant, en inventant,
en s'étonnant, en s'ennuyant, en se détendant, en rêvant...*

Ces différents univers artistiques privilégient les langages non-verbaux.

*Voire **inscription** par e-mail(ou téléphone)
vous assure la réservation de votre place pour la
matinée ou après-midi.
En cas d'imprévu, vous nous prévenez pour
que nous puissions proposer votre place à
une autre famille en attente. Merci !
A vos agendas !*

***Participation financière**
libre de 2 à 50 euros
par séance et par
famille, somme que vous
évaluez vous-mêmes en
fonction de vos revenus*

Pour ceux qui souhaiteraient juste
passer nous rencontrer,
merci de venir avant ou après,
le bus est fermé pendant la séance.

*le nombre de dates proposées
dépendant du montant des subventions et dons,
nous pouvons être amenés à annuler certaines dates.

A bientôt,
pour tout plein
de couleurs !

*Association soutenue par
la CAF, l'ACSE, et le Conseil Général de la Haute Garonne,
la Région Midi-Pyrénées, la ville de Toulouse,
la commune de St Léon, la Fondation SNCF,
la Fondation de France, et par des dons.
Pour l'aménagement du bus,
merci à la Fondation de France, la CAF, l'ACSE,
Et pour son stationnement,
merci aux services techniques de la ville de Castanet.*

MILLE ET UNE COULEURS
Rencontres artistiques itinérantes
jeunes enfants et adultes

➤ **ARBRES & PAYSAGES D'AUTAN**

C'est le moment de préparer ses plantations !

Les politiques actuelles en faveur du développement durable, de la préservation de la biodiversité, ou encore de la restauration de la Trame Verte, permettent aux communes et aux particuliers de mener des actions en faveur de l'arbre et des paysages. Arbres et Paysages d'Autan conduit un programme de plantation, "Plant'arbre", soutenu par le Conseil Régional Midi-Pyrénées. Ce programme comprend du conseil par des animateurs qualifiés sur le choix d'espèces adaptées au sol, au climat et au projet du propriétaire, la réalisation d'une commande, la mise à disposition de paillage biodégradable, et le suivi de vos plantations sur 2 ans. Ce programme est ouvert aux collectivités, aux particuliers et aux professionnels de Haute-Garonne.

Pourquoi des arbres et arbustes de pays ?

Cornouillers sanguins, viornes lantanes, troènes des bois, alisiers ... autant d'essences locales souvent méconnues qui sont pourtant rustiques, intéressantes pour leurs usages traditionnels, adaptées au sol et au climat, peu gourmandes en eau et en entretien. Elles vous permettent d'aménager votre terrain en vous intégrant au paysage local et favorisent la biodiversité dans votre jardin.

De jeunes plants :

Pour une bonne reprise et une croissance rapide, plantez des arbres et arbustes jeunes. Un plant de 1 an a un système racinaire intact qui lui permet de démarrer dès le premier printemps. De plus, les jeunes plants s'adaptent plus facilement à leurs nouvelles conditions de sol, surtout sur des terrains difficiles.

Un travail du sol en profondeur :

Afin d'offrir les meilleures conditions à vos plants, il faut préparer le sol, en le décompactant sur 40 cm de profondeur. Si votre terrain est trop petit pour y introduire l'outillage agricole, faites de grands trous (40x40x40), en prenant soin de garder la terre de surface ... en surface ! Vous pouvez aussi creuser une tranchée profonde et la reboucher en attendant le moment de la plantation. Vous n'aurez plus ensuite qu'à faire les petits trous nécessaires à la plantation.

Des plantations en hiver :

La plantation doit être réalisée dès que les arbres sont au repos, c'est-à-dire de fin novembre à début mars. Pas question de planter tant qu'un arbre ou un arbuste caduque a encore ses feuilles !

Arbres & Paysages d'Autan, c'est :

20 ans d'expertise sur l'arbre et la haie, 500 adhérents par an, une équipe de 5 salariés et de nombreux bénévoles actifs. Des projets permanents permettent aux animateurs de réaliser leurs missions de sensibilisation, d'information et de formation sur l'arbre et le paysage ainsi que l'accompagnement technique de plantations.

Prochaines formations :

Vendredi 27 février 2015 : soigner les arbres fruitiers dans le respect de l'environnement

Vendredi 27 mars 2015 : les techniques de greffe pour conserver la diversité des fruitiers

Vendredi 24 avril 2015 : concevoir et planter des haies pour accompagner et protéger le verger.

Pour en savoir plus :

Arbres & Paysages d'Autan – 20 route de Ticaille – 31450 Ayguevives
05 34 66 42 13 – apa31@free.fr – www.arbresetpaysagesdautant@dautant.fr

COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

A compter de cette parution, les comptes rendus du conseil municipal paraîtront dans le bulletin sous une forme plus condensée.

Figureront les délibérations qui ont été prises lors de ceux-ci.

La version complète reste consultable en mairie et sur le site Internet de la commune

CONSEIL MUNICIPAL DU 12/06/2014

Membres présents à la séance : 13/15

LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, PEZ A, ANTONIO S, COLOMBIES D, MARRASSÉ N, ESCACH M, CAZAUX G, DERS JJ, TAHAR M, MAZAS C, GONCALVES M

Procurations : AYOUB S → POUNT BISET P

CASES F → MAZAS C

Retrait de la délibération nommant 2 délégués auprès du SCOT Lauragais

Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne demande le retrait de la délibération en date du 29/03/2014, concernant l'élection de 2 délégués de la commune auprès du SCOT Lauragais, car ce syndicat mixte est dit « fermé », c'est-à-dire constitué exclusivement de délégués des communautés de communes.

Pour – 12 voix : LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, PEZ A, ANTONIO S, COLOMBIES D, MARRASSÉ N, ESCACH M, CAZAUX G, DERS JJ, TAHAR M, AYOUB S

Contre – 1 voix : GONCALVES M

Abs – 2 : CASES F, MAZAS C

Cette délibération est adoptée.

Commission communale des impôts directs

Conformément à l'article 1650-1 du code général des impôts, la commission communale des impôts directs prévue dans chaque commune est composée de six commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants, désignés par le Directeur Général des Finances Publiques, sur une liste de contribuables en nombre double, dressée par le Conseil Municipal.

A cet effet, le conseil Municipal doit donc proposer à l'administration fiscale, une liste de 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants.

Monsieur le Maire propose la liste suivante :

- Commissaires titulaires :

LANDET Jean-Claude, né le 16/07/1949, Lieu-dit Le Rigaillet 31560 SAINT-LEON
ESCACH Magali, née le 31/08/1975, 18 chemin de Mordesson 31560 SAINT-LEON
POUNT-BISET Pierre, né le 20/09/1955, 5 rue des Ecoles 31560 SAINT-LEON
PEZ Andrée, née le 29/03/1955, 1 rue Saint-Etienne 31560 SAINT-LEON
CAZAUX Gilbert, né le 05/07/1957, Lieu-dit Bélair 31560 SAINT-LEON
MARRASSÉ Nelly, née le 05/06/1978, 5 rue des Fougères 31560 SAINT-LEON
ANTONIO Stéphane, né le 12/04/1978, 15 rue du pastel 31560 SAINT-LEON
AYOUB Sabrina, née le 06/04/1979, 12 rue des Pyrénées 31560 SAINT-LEON
DERS Jean-Jacques, né le 01/07/1954, Lieu-dit La Fourcade 31560 SAINT-LEON
TAHAR Malika, née le 20/03/1965, 8 chemin du moulin 31560 SAINT-LEON
COLOMBIES David, né le 14/10/1984, 14 rue du Pastel 315860 SAINT-LEON
MORIN Barbara, née le 14/07/1977, Lieu-dit Magalou 31560 SAINT-LEON

- Commissaires suppléants :

MAZAS Christian, né le 02/06/1971, 34 bis route de Nailloux 31560 SAINT-LEON
CASES Françoise, née le 10/10/1968, 16 route de Nailloux 31560 SAINT-LEON
GONCALVES Michel, né le 08/11/1955, Lieu-dit Laroque des Sers 31560 SAINT-LEON
MARTY Josiane, née le 27/03/1956, 44 bis route de Nailloux 31560 SAINT-LEON
DEMAJ Jacques, né le 14/04/1963, 4 rue de la République 31560 SAINT-LEON
BOULANGER Jocelyne, née le 05/02/1958, 4 place du marché 31560 SAINT-LEON
SANZ Arsène, né le 16/04/1947, 6 rue de l'Eglise 31560 SAINT-LEON
LADEVANT Gabrielle, née le 21/08/1970, 7 rue des pyrénées 31530 SAINT-LEON
GERS Henri, né le 08/06/1948, 26 chemin du moulin 31560 SAINT-LEON
COLLAO Hélène, née le 02/12/1963, 27 chemin du Moulin, 31560 SAINT-LEON
POKROPEK Claude, Né le 26/04/1963, Lieu-dit Las Toulouses 31560 SAINT-LEON
LOZANO Valérie, née le 04/01/1971, 16 rue du pastel 31560 SAINT-LEON

Pour – 12 voix : LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, PEZ A, ANTONIO S, COLOMBIES D, MARRASSÉ N, ESCACH M, CAZAUX G, DERS JJ, TAHAR M, AYOUB S

Contre – 3 voix : GONCALVES M, MAZAS C, CASES F.

Cette délibération est adoptée.

Commission intercommunale des impôts directs

Le Conseil Municipal doit nommer 4 membres, afin de représenter la commune au sein de la commission intercommunale des impôts de la communauté de communes COLAURSUD.

Monsieur le Maire propose les conseillers suivants :

LANDET Jean-Claude, né le 16/07/1949, Lieu-dit Le Rigaillet 31560 SAINT-LEON
ESCACH Magali, née le 31/08/1975, 18 chemin de Mordesson 31560 SAINT-LEON
POUNT-BISET Pierre, né le 20/09/1955, 5 rue des Ecoles 31560 SAINT-LEON
MAZAS Christian, né le 02/06/1971, 34 bis route de Nailloux 31560 SAINT-LEON

Pour – 15 voix : LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, PEZ A, ANTONIO S, COLOMBIES D, MARRASSÉ N, ESCACH M, CAZAUX G, DERS JJ, TAHAR M, MAZAS C, CASES F, GONCALVES M, AYOUB S

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

Augmentation du taux de la redevance assainissement

Afin de pouvoir prétendre à la prime d'épuration de l'Agence de l'Eau Adour/Garonne, il convient d'augmenter le taux de la redevance d'assainissement à un minimum de 0.775 €/m3 pour 2013 (0.65 €/m3 actuellement). La commission finance propose de fixer ce taux à 0.825 €/m3.

Pour – 12 voix : LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, PEZ A, ANTONIO S, COLOMBIES D, MARRASSÉ N, ESCACH M, CAZAUX G, DERS JJ, TAHAR M, AYOUB S
Contre – 2 voix : MAZAS C, CASES F
Abs – 1 : GONCALVES M

Cette délibération est adoptée.

Maîtrise d'œuvre ARAGON

La commission finance propose l'approbation du devis du Cabinet Arragon pour la maîtrise d'œuvre des tranches conditionnelles 41 & 2 du marché d'extension du réseau d'assainissement des eaux usées, pour un montant total de 13 100 €HT.

Pour – 12 voix : LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, PEZ A, ANTONIO S, COLOMBIES D, MARRASSÉ N, ESCACH M, CAZAUX G, DERS JJ, TAHAR M, AYOUB S
Contre – 3 voix : GONCALVES M, MAZAS C, CASES F.

Cette délibération est adoptée.

Emplacement réservé n°15

Les parcelles E 920, 921, 937, 939 & 940, constitutives du bassin de rétention des eaux pluviales et d'une partie de la voirie du lotissement « Les Jardins du Soleil », n'ont jamais été achetées par le lotisseur, et n'ont donc pas intégré le domaine public communal, lors de la cession à la commune des espaces publics et de la voirie par l'association syndicale du lotissement.

Afin de ne pas enclaver l'emplacement réservé n°15, considérant qu'il est indispensable de régulariser la situation, les commissions finances et urbanisation proposent l'acquisition de ces parcelles d'une superficie totale de 636 m².

Pour – 12 voix : LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, PEZ A, ANTONIO S, COLOMBIES D, MARRASSÉ N, ESCACH M, CAZAUX G, DERS JJ, TAHAR M, AYOUB S
Abs – 3 voix : GONCALVES M, MAZAS C, CASES F.

Cette délibération est adoptée.

Droit de préemption terrain jardin LAVIGUERIE

Maître Cassabel, notaire à Montgiscard, ayant déposé une déclaration d'intention d'aliéner la parcelle E 266 d'une superficie de 235 m² située à l'entrée du bourg pour un montant de 15 000 €, les commissions finances et urbanisme proposent de préempter sur cette vente, afin que la commune devienne propriétaire de ce terrain.

Pour – 15 voix : LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, PEZ A, ANTONIO S, COLOMBIES D, MARRASSÉ N, ESCACH M, CAZAUX G, DERS JJ, TAHAR M, MAZAS C, CASES F, GONCALVES M, AYOUB S

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

Règlement intérieur du Conseil Municipal

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'afin de faciliter le fonctionnement et améliorer la qualité des travaux de l'assemblée, un projet de règlement intérieur du Conseil municipal, conforme à l'article L.2121-87 du Code Général des Collectivités Territoriales, a été élaboré, pour la durée du présent mandat.

Il soumet à l'approbation de l'assemblée ce document.

Pour – 12 voix : LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, PEZ A, ANTONIO S, COLOMBIES D, MARRASSÉ N, ESCACH M, CAZAUX G, DERS JJ, TAHAR M, AYOUB S
Contre – 3 voix : GONCALVES M, MAZAS C, CASES F.

Cette délibération est adoptée.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20/06/2014

Membres présents à la séance : 11/15

ESCACH M, POUNT BISET P, MARRASSÉ N, PEZ A, COLOMBIES D, ANTONIO S, CAZAUX G, DERS JJ, MAZAS C, CASES F, GONCALVES M

Procurations : LANDET JC → ESCACH M

TAHAR M → POUNT BISET P

AYOUB S → PEZ A

MORIN B → MARRASSÉ N

Election des délégués en vue de l'élection sénatoriale

Résultat de l'élection :

- a- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b- Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : 15
- c- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 3
- d- Nombre de suffrage exprimés (b-c) : 12

LISTE	Suffrages	Nombre de délégués	Nombre de suppléants
LANDETJC	12	3	3

Proclamation des élus :

Elus délégués : Mr LANDET Jean-Claude, Mme ESCACH Magali, Mr POUNT BISET Pierre

Elus suppléants : Mme TAHAR Malika, Mr COLOMBIES David, et Mme PEZ Andrée.

CONSEIL MUNICIPAL DU 04/09/2014

Membres présents à la séance : 10 /15

LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, MARRASÉ N, COLOMBIES D, ANTONIO S, ESCACH M, CAZAUX G, DERS JJ, TAHAR M

Procurations : PEZ Andrée → ESCACH M

Excusés : CASES F, MAZAS Ch

Absents : AYOUB S, GONCALVES M

Extension du périmètre du SITPA

Les communes de BALESTA, REGADES et TREBONS DE LUCHON ayant fait part de leur souhait d'adhérer au Syndicat Intercommunal pour le Transport des Personnes Agées, la commune de Saint-Léon en tant que commune membre, doit donner son avis sur cette extension du périmètre du SITPA.

Pour – 11 voix : LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, MARRASÉ N, COLOMBIES D, ANTONIO S, ESCACH M, CAZAUX G, DERS JJ, TAHAR M, PEZ A

Cette délibération est approuvée.

Approbation du rapport annuel du SIECHA

Le Conseil Municipal doit approuver le rapport annuel 2013 du Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux Hers-Ariège, sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Pour – 11 voix : LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, MARRASÉ N, COLOMBIES D, ANTONIO S, ESCACH M, CAZAUX G, DERS JJ, TAHAR M, PEZ A

Cette délibération est approuvée.

6/ Rétrocession de voirie de l'ensemble « Cité Jardins » au profit de la commune

L'organisme HLM « La Cité Jardins » désire rétrocéder à la commune de Saint-Léon, la voirie et les espaces verts des logements sociaux situés 12 rue des Pyrénées, parcelle B1217 pour une superficie totale de 80 a.

La parcelle supportant la voirie du lotissement sera intégrée dans le domaine public et Monsieur le Maire est mandaté pour signer tout acte référant à cette cession.

Pour – 11 voix : LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, MARRASÉ N, COLOMBIES D, ANTONIO S, ESCACH M, CAZAUX G, DERS JJ, TAHAR M, PEZ A

Cette délibération est adoptée.

Subventions aux associations

Il appartient au Conseil Municipal d'attribuer aux associations de la commune, une subvention de fonctionnement dans la limite des crédits inscrits au budget primitif 2014.

ASSOCIATION	Attribué en 2013	Versé en 2013	Proposition 2014
ACCA	160	160	160
ACVA de Nailloux	50	50	50
A Fond l'Ecole	160	160	160
Amicale Pompiers Auterive	50	50	50
APGC Venerque	50	50	50
Arbres & Paysages d'Autan	100	100	100
ASSL	1 000	1 000	1 000
Association Musicale	160	160	160
Autan des Enfants	160	0	160
Comité des Fêtes de Caussidières	4 500	4 500	4 500
Comité des Fêtes de St Léon	8 500	8 600	8 600
Comité Local FNACA	160	160	160
Coopérative scolaire	2 000	2 000	2 000
Détente& Bien Eté	160	160	160
Joyeux Cochonnet	160	0	160
Joyeuse Pétrolettes	160	160	160
Lézards Martiaux	160	160	160
Mille et une Couleurs	160	160	160
Multi Danse	160	0	160
OJC Judo Club 31	160	160	160
Passion Trail Lauragais	300	300	160
Prévention Routière	100	100	100
Rallye Trompes du Lauragais	0	0	160
St – Léon de France	0	0	160
Temps Dance	0	0	160
Temps Libre	160	160	160
Divers & Imprévus	1 270	60	830
Total en euros	20 000	18 410	20 000

Pour – 11 voix : LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, MARRASÉ N, COLOMBIES D, ANTONIO S, ESCACH M, CAZAUX G, DERS JJ, TAHAR M, PEZ A

Cette délibération est approuvée.

Délégation de pouvoir au maire

Afin de faciliter la gestion communale, il est proposé au Conseil Municipal de consentir à Monsieur le Maire, et aux adjoints en cas de suppléance, les délégations suivantes :

- d'arrêter et de modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux ;
- prendre toute décision concernant la préparation, la passation, le règlement des marchés de travaux (y compris les travaux d'urgence) de fournitures et de services d'un montant inférieur à 15 000. € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 % lorsque les crédits sont prévus au budget ;
- décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 6 ans ;
- de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- de créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600. € HT ;
- de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
- de fixer, dans la limite de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;
- de décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;
- de fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
- d'intenter, au nom de la commune, toutes actions en justice y compris la constitution de partie civile tant en demande qu'en défense en toutes matières et devant toutes les juridictions administratives, judiciaires ou pénales quel qu'en soit le degré, tout référé, devant tout juge ;

- de régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 3 000. € ;
- de donner en application de l'article L 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;
- de signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L 311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L 332-11-2 du même code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseau ;
- de réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 100 000. €.

Monsieur le Maire, conformément à l'article L 2122.23, rendra compte à chaque réunion du Conseil Municipal de l'exercice de cette délégation. Celle-ci, conformément à l'article L 2122.2, ne saurait excéder la durée du mandat et est à tout moment révocable. La présente délégation sera exercée par le suppléant de Monsieur le Maire, Madame Magali ESCACH- 1^{ère} adjointe, en cas d'empêchement de celui-ci.

Pour – 11 voix : LANDET JC, MORIN B, POUNT BISET P, MARRASÉ N, COLOMBIES D, ANTONIO S, ESCACH M, CAZAUX G, DERS JJ, TAHAR M, PEZ A

Cette délibération est approuvée

CALENDRIER ASSOCIATIF

LOTO de L'ECOLE

8/03/2015

LOTO du COMITE des FETES de CAUSSIDIÈRES

15/03/2015

CEREMONIE FNACA

22/03/2015

RASSEMBLEMENT des "St Léon de France" en Dordogne à St-Léon sur l'Isle

1-2-3/05/2015

Reprise des concours de pétanque

21/05/2015

Fête de la Musique

20/06/2015

Vide grenier

28/06/2014

Fête locale de Saint-Léon

24-25-26-27/07/2015

Fête locale de Caussidières

22-23/08/2015

NOS COMMERCANTS ET ENTREPRISES

A VOTRE SERVICE !

COMMERCES		
AU DHANGO	Epicerie	05 61 81 73 44
BEAUJARD Bruno	Boulangier	05 61 81 92 04
HOUY Vincianne	Coiffure	05 62 47 01 29
MULLOIS Eric	Distributeur Produits Alimentaires – Traiteur	05 61 27 29 65
ENTRETIEN ESPACES VERTS & autres		
PRISQUE Jean	Entretien espaces verts	05 61 27 27 31
AGRICULTURE		
CAZAUX Gilbert	Travaux agricoles	05 61 81 32 91
DEBAT Jean-Pierre	Négoce animaux Vente à la ferme	05 61 81 92 11
GIE de Magalou	Travaux agricoles	05 61 81 97 09
ARTISANS Bâtiments		
AUTHESSERRE Gaël	Maçon-Plaquiste-Poseur de parquet	06 06 70 49 12 gaphie@club-internet.fr
CESSSES Daniel	Terrassements	05 61 27 25 84
CONTE Jean Claude	Maçonnerie Générale	06 13 08 21 23
COUGET Christian	Plaquiste	06 77 05 76 84
DARBAS Fabrice	Peintre	05 34 66 06 48
Ent FRUCHET	Maçonnerie – Rénovation	06 09 60 51 21 entreprisefruchet@yahoo.fr
GAYSSOT Hervé	Maçonnerie – Divers	05 61 81 11 50
MALBEC Eric	Electricien	05 61 81 11 79
PERROT Lionel	Artisan Peintre	05 61 07 68 82 / 06 22 28 63 33 perrot.lionel31@orange.fr
PLAQUISTES du Lauragais	Neuf & rénovation	06 14 95 19 11
SALIOU Jean-Claude	Multiservices – Pose de cuisines & terrasses bois	06 62 94 33 64 jeanclaude.saliot@sfr.fr
SOULA Bruno	Plomberie	05 61 81 65 81
SYSTEMPLAC PUGET Ch.	Plâtrerie sèche & technique	06 15 49 19 27
AUTRES SERVICES		
Cie des Menestrelli Mr PIAGESSI Américo	Musique italienne, animations et spectacles pour enfant, carnivals, Noël...	05 61 81 48 19 / 06 83 78 64 62 http://musique.italienne.com
DOU EXPERTISES	Expert d'assurés	05 61 45 26 15 / 06 22 80 15 86 cdex@orange.fr
Ecuries des Houarn FER Gwendolen	Pension pour chevaux	06 82 93 70 51
EURL KEVLAR	Sécurité & Protection	05 61 27 91 59
MERCIER Jean Louis	Formation Marketing	05 61 81 45 25
OVALIE Assurances	Courtage d'Assurances	05 34 66 40 89 / 06 14 48 61 28 Thierry.reynes@live.fr
QUAD Services 31 PEZ MINI MECA	Matériel Parcs & Jardins – Quads	05 34 66 97 03 Quadservices31@free.fr
HEBERGEMENT		
Château de ROUAIX	Résidence Locative	05 62 71 93 71 / 06 18 40 74 67
DENORME Michel	Gîte	06 79 35 75 13
LABORIE Geneviève	Gîte	05 61 81 33 70
LAMOUREUX A. Marie	Chambres d'Hôtes Gîtes ruraux Ferme auberge	05 61 81 92 21 / 06 63 65 72 86
MARQUEZ Joëlle	Chambre d'Hôte	05 61 27 59 45



Hôtel de ville

1, place de la République

31560 SAINT-LÉON

Tél : 05 61 81 92 03 – Fax : 05 61 81 77 41

Courriel : mairiedesaint-leon@wanadoo.fr

www.saintleon31.fr

Horaires d'ouverture

Lundi – Mardi – jeudi – Vendredi : 8H – 12H / 14H – 17H

Mercredi : 8H – 12H / 14H – 17H

Permanence du Maire

Mercredi : 9H – 12H

Samedi : 10 – 12H

Permanence des Adjointes

Vendredi : 14H – 17H

